

Enseignante ou enseignant en éducation physique et à la santé (remplacement)

Numéro d'affichage : ESP-23-24-0285

Secteur d'enseignement : Enseignement au secondaire

Statut d'emploi : Contractuel

Lieu de travail : 3200, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal

Année pour poste secondaire (numéro d'affichage) : 23-24

Matière secondaire : Éducation physique et santé

Début d'affichage externe : 2023-10-31

Date et heure de fin de l'affichage externe : 2023-11-12 16:00

Entrée en fonction prévue : 2024-01-08

Description de l'établissement :

Fondé en 1928, le Collège Brébeuf est un établissement d'enseignement privé agréé. Le Collège compte plus de 400 employés et accueille environ 1200 élèves au cours secondaire et près de 1700 étudiants au cours collégial. Fidèle à la riche tradition humaniste, Brébeuf poursuit sa mission d'excellence en formant les leaders de demain dans un environnement scolaire exceptionnel au pied du mont Royal, au cœur du quartier universitaire de Montréal. Institution carboneutre depuis 2021, le Collège Brébeuf est un employeur écoresponsable et soucieux de son milieu de vie. Notre établissement est à proximité de tous les services et facilement accessible tant en transport en commun, en transport actif, qu'en automobile.

Description du poste :

Le Collège Jean-de-Brébeuf est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant, dans le cadre d'un remplacement, pour une charge à temps partiel et à temps plein en éducation physique et à la santé au niveau secondaire dès le 8 janvier 2024, et ce, jusqu'au 21 juin 2024. Le candidat ou la candidate doit être un spécialiste du volleyball.

Charge professionnelle

Du 8 au 26 janvier 2024 : ÉPS – Temps partiel – 14 périodes (45 min/période)

- Enseignement : 6 périodes
- Cours pratique : 5 périodes
- Coaching de volleyball : 2 périodes
- Surveillance : 1 période

Du 29 janvier au 28 mars 2024 : ÉPS – Temps plein – 21 périodes (45 min/période)

- Enseignement : 10 périodes
- Cours pratique : 7 périodes
- Coaching de volleyball : 2 périodes
- Animation : 1 période
- Surveillance : 1 période

Du 8 avril au 21 juin 2024 : ÉPS – Temps partiel – 14 périodes (45 min/période)

- Enseignement : 6 périodes



- Cours pratique : 7 périodes
- Surveillance : 1 période

Exigences

- Posséder une qualification légale pour enseigner au Québec (brevet d'enseignement).
- Autorisation d'enseigner dans la discipline concernée
- Spécialiste du volleyball

Traitement et conditions de travail :

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Convention collective des professeurs de l'enseignement secondaire du Collège Jean-de-Brébeuf ».

- Statut : Temps partiel et temps plein
- Salaire annuel : Entre 46 527 \$ et 92 027 \$
- Période de travail : 8 janvier au 21 juin 2024
- Supérieure immédiate : Audrey Bélanger, directrice des services pédagogiques

De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :

- L'accès gratuit à une salle d'entraînement
- Plusieurs activités sociales
- Un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité)
- Le même régime de retraite que celui offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP)
- Et plus encore -> Un employeur de choix

Programme d'accès à l'égalité en emploi :

Le Collège Brébeuf souscrit aux principes d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature. Le Collège encourage également les personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre à postuler.

Poser votre candidature :

Nous demandons aux personnes intéressées de soumettre leur candidature avant le 12 novembre 2023 à 16h.

Nous remercions toutes les personnes de l'intérêt porté à notre institution. Cependant, seules les personnes invitées en entrevue seront contactées.

Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant de mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.

Si votre expérience professionnelle a évolué ou si vous avez de la scolarité additionnelle depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.